

**Gilles Philippe & Joël Zufferey, *Le style indirect libre. Naissance d'une catégorie (1894-1914)*,
Limoges, Lambert-Lucas, coll. « Classiques des sciences du langage », 2018.**

Extrait de l'Introduction publié avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

Bien malin qui saurait dire quand est né le style indirect libre. Selon la définition que l'on en retient, on en trouve ou non de premières attestations dans les littératures occidentales du Moyen Âge, voire dans les littératures méditerranéennes de l'Antiquité. À peine est-il plus aisé de dire à partir de quand on eut pleinement conscience de la forme au point d'en proposer une description ou un repérage, fussent-ils sommaires voire allusifs.

Mais peu importe après tout, car la question des premières attestations est rarement la bonne. On pourra toujours remonter plus avant, toujours trouver un premier exemple éligible en amont, l'ombre d'une première intuition. Car pour l'histoire des formes, de leur ressenti et de leur pensée, rien ne commence paradoxalement avant qu'un sommet ne soit atteint : lorsqu'une possibilité linguistique est soudain particulièrement sollicitée, lorsque des réflexions ou des perplexités commencent à surgir de tous côtés. De ce point de vue, il ne fait alors aucun doute : l'indirect libre (nous utiliserons désormais ce raccourci) est né à la fin du XIX^e siècle. D'un emploi marginal ou encore isolé chez Rousseau, Goethe, Austen ou Balzac, il devient central à partir de Gustave Flaubert, et c'est Émile Zola qui lui donnera sa visibilité la plus grande, si bien qu'on soupçonnera Thomas Mann de lui avoir emprunté ce qui était encore perçu comme un procédé.

Mais une autre chose est sûre : si nous ne savons pas comment la forme était « ressentie » avant la fin du XIX^e siècle, du moins sait-on qu'on la « comprenait » depuis fort longtemps. La Fontaine l'utilisait ainsi pour articuler différentes répliques, au mode direct ou indirect, et il ne semble pas que la compréhension du dialogue en fût alors gênée. En janvier 1857, en tout cas, lorsqu'il dut prononcer le réquisitoire contre le premier roman de Gustave Flaubert, Ernest Pinard ne s'y trompa guère. Il lui eût pourtant été bien utile de pouvoir incriminer l'auteur d'un segment comme celui-ci : « Elle allait donc enfin posséder ces plaisirs de l'amour, cette fièvre de bonheur dont elle avait désespéré. Elle entra dans quelque chose de merveilleux, où tout serait passion, extase, délire... » Mais l'avocat impérial était fin lecteur ; il ne s'offrit pas ce ridicule ; il avait bien compris que c'est ici Emma qui « chante le cantique de l'adultère, sa poésie, ses voluptés »¹. Bientôt, un influent critique parisien, Ferdinand Brunetière, proposerait un repérage sans outillage de l'indirect libre dans *Madame Bovary* (1883 : 160). Bientôt, un important philologue lyonnais, Léon Clédât, consacrerait à la forme une note de sa *Nouvelle grammaire historique du français* :

Même dans une proposition principale, on emploie encore le conditionnel avec sa valeur primitive, quand on rapporte les pensées ou le langage d'une personne, dans le système intermédiaire entre le discours direct et le discours indirect. Ce système est particulièrement en usage chez nos romanciers contemporains : « Un autre sujet de préoccupation pour elle était de savoir si elle devait parler dans ses lettres de ce mariage projeté. Pour sa mère cela n'avait pas grande importance, et même valait-il mieux peut-être ne lui en rien dire. Elle parlerait donc, mais pour lui seulement ; elle lui écrivait » (Hector Malot, *La Petite Sœur* [1882]). Ce sont les mêmes temps que dans le discours indirect. (1889 : 21)

¹ « Réquisitoire de M. l'avocat impérial, M. Ernest Pinard », dans Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, t. III, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2013, p. 469.

C'est pour rendre compte d'occurrences comparables, glanées chez Zola et chez quelques autres, qu'un professeur de Berlin, Adolf Tobler, avait proposé peu avant, en 1887, la première description un peu nourrie de ce qui lui apparaissait comme un « mélange particulier de discours indirect et de discours direct », en quelques pages où presque tout est dit, mal dit peut-être et trop rapidement, mais déjà fort bien vu. Ce sont ces pages qui devaient provoquer le grand débat qui se déroula entre 1894 et 1914 et que l'on retient usuellement comme marquant la naissance de la catégorie. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'idée d'indirect libre serait bien évidemment apparue sans ce débat, puisque de fait – on l'a déjà compris – la forme était déjà repérée, bien que non encore nommée. C'est dès lors l'absence de toute remarque sur la montée de l'indirect libre dans la littérature française qui surprend dans des ouvrages où l'on s'attendrait à voir la forme épinglée, comme *L'Art de la prose* de Gustave Lanson (1908), remarquable enquête sur l'évolution des pratiques grammaticales littéraires en France depuis la Renaissance jusqu'aux renouvellements artistes de la fin du XIX^e siècle.

Au moment même où commençait la controverse dont Theodor Kalepky et Charles Bally devaient être les principaux protagonistes et dont ce livre retient les textes centraux, paraissait en Europe ou en Amérique, et sans lien aucun avec ce débat, tout un ensemble de descriptions linguistiques d'une forme dont on n'était pas sûr qu'elle méritât une désignation propre. Vers 1900, un grammairien britannique, Charles T. Onions, lui réservait quelques pages de son *Advanced English Syntax* ; il l'illustrait plus qu'il ne la définissait, la désignant d'une inadéquate expression latine : *oratio obliqua* (1904 : 83-86). Dans les mêmes années, un doctorant suédois, qui s'intéressait aux formes du discours rapporté en allemand, s'étonnait de trouver de l'indicatif là où le subjonctif lui eût semblé plus attendu voire mieux venu (Herdin 1905 : 183-200). Et à la même période encore, un philologue américain observait que des formes de discours indirect sans subordonnant et à l'indicatif tendaient à envahir les romans qui paraissaient en Allemagne (Curme [1905] 1922 : 247).

Parce que nous aimons poser des balises et des bornes, nous avons pris l'habitude d'accorder une place déterminante au débat de 1894-1914. Or, si celui-ci fut important, s'il reste indéniablement passionnant, il ne fut pas aussi décisif que certains purent le dire. Les divergences de point de vue des auteurs, les méprises quant à l'identification même de l'objet à traiter, ainsi que l'entêtement des premiers observateurs à refuser tout déplacement sur le terrain d'une explication concurrente, ont pesé négativement sur les possibilités d'une réelle avancée théorique. Dès lors qu'on élargit la perspective historiographique, on comprend que la controverse fut un symptôme, une conséquence : elle catalysa, elle configura, mais elle ne causa rien. La preuve en est qu'à son lendemain, et encore au long des années 1920, bien des linguistes s'intéressèrent à l'indirect libre, le décrivirent, l'évaluèrent, l'illustrèrent, sans avoir entendu parler de ces grandes joutes, sans pour autant penser qu'ils « découvraient » quelque chose. Le meilleur exemple en demeure certainement le grand ouvrage que Ferdinand Brunot fit paraître en 1922 et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Mais même un précis purement normatif et sans prétention scientifique, la *Stylistique française* qu'Éloi Legrand donnait la même année, recommandait le recours au « discours *semi-direct* » (on devait retrouver un jour l'épithète sous la plume de Leo Spitzer : *halbdirekt* ; 1928 : 332) pour éviter les cascades de subordonnées :

Quant au discours *semi-direct*, il a ceci de tout à fait propre qu'il supprime ou plutôt *sous-entend le verbe déclaratif*. En pareil cas, on se contente, pour amener la citation, d'*insinuer*

³ C'est seulement dans les années 1920 qu'on se rendit compte que la forme avait déjà été repérée en 1877 par Otto Behaghel. La précision apparut dans un article d'Emil Låftman (1929) et fut ensuite reprise par le romaniste Theodor Kalepky ; ce dernier, après avoir attribué pendant trente ans la découverte à Tobler, finit par rendre à Behaghel le mérite qui lui revenait en publiant un *erratum* au bas d'une page de la revue *Neophilologus* (1929 : 80).

qu'on va rapporter les paroles de quelqu'un. Dès lors la conjonction *que* n'a plus de raison d'être.

Semblable au *direct* en un seul point, l'absence de conjonction, il se confond avec l'*indirect* en ce qui concerne les pronoms personnels, les possessifs, et les temps des verbes.

Moins usité que les deux autres malgré ses bons côtés, il a quelque chose de plus vague, de plus flottant ; il semble compter davantage sur l'intelligence du lecteur. (1922 : 283)

Legrand forgeait un exemple, en empruntait un autre à La Fontaine, mais le précepte lui venait peut-être de Flaubert : « mettre à l'indirect », la consigne ponctuée une correspondance où le moment 1900 avait puisé une bonne partie de ses dogmes stylistiques. On trouvait lassant l'émiettement typographique du discours direct, et il fallait le contenir ; on trouvait malheureux le déploiement périodique du discours indirect, et il fallait le contourner.

Nous nous en étonnons cependant aujourd'hui : les premiers théoriciens de l'indirect libre n'empruntèrent pour les uns rien, pour les autres presque rien, aux romans de Flaubert. Il fallut attendre les années 1920 pour que l'évidence s'imposât. En 1921, une doctorante suisse, Marguerite Lips, consacrait un long article au « Style indirect libre chez Flaubert » ; en 1922, une jeune docteure allemande, Gertraud Lerch, donnait à l'ermite de Croisset la place prééminente qui avait été jusqu'alors réservée au maître de Médan. La même année, Ferdinand Brunot glanait chez Flaubert l'essentiel de ses exemples (1922 : 342-344), et Albert Thibaudet lui consacrait des pages dont l'importance ne s'est pas démentie (1922 : 276-282).

Brunot ne citait aucune étude et ne connaissait d'autre étiquette que celle de *style indirect*, aussi parlait-il de « tour servant au style indirect » pour faire valoir la particularité du dispositif sans subordination qu'il commentait. Thibaudet, lui, désignait déjà le *style indirect libre* par son nom et s'autorisait d'un article que Charles Bally avait donné en 1912 ; il lui empruntait l'étiquette et croyait en reprendre le raisonnement, ignorant que le linguiste de Genève avait depuis lors bien changé d'avis... Cela n'empêcherait pas ce dernier de trouver ces pages du « plus haut intérêt » (1922 : 132). Et, après tout, Thibaudet lui aussi avait varié : en 1919, il s'était désolé de voir Marcel Proust attribuer à Flaubert la paternité d'une forme qu'il était facile de faire remonter à La Fontaine. Puis il s'était ravisé : finalement, les attestations étaient si rares entre les *Fables* et *Bovary* qu'aucune continuité ne pouvait être établie ; d'ailleurs les deux esthétiques différaient bien trop pour qu'il ne fallût au moins créditer Flaubert d'avoir réinventé le procédé³.

Thibaudet cependant nous ressemble : il aime à dire qu'il y eut une première fois. Il tient alors son héros. Ce sera Charles Bally, à qui reviendrait – veut-il croire – tout le mérite d'avoir identifié une forme que nul n'aurait repérée avant lui : « Tous nos auteurs de grammaires sans exception l'ont ignorée. [...] La question n'avait jamais été soulevée auparavant » (1922 : 278). Bally le pensait aussi, avec la même sincérité. On ne saurait bien sûr blâmer ce dernier d'avoir glissé sur une note de Clédat. Qu'il ignorât Onions, Herdin, Curme et quelques autres, on ne saurait pas plus lui en faire reproche : leurs corpus n'étaient pas français, et il n'y avait guère de raisons pour que leurs publications eussent attiré son attention. Mais il avait méconnu deux romanistes de langue allemande et une passe d'armes dont il eût pu au moins entendre les éclats.

Car, nous l'avons dit, Adolf Tobler avait publié en 1887, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, quelques propositions sur ce qui ne s'appelait pas encore le *style indirect libre*. Si cette date ne nous retient pas, c'est que cette première parution ne fit pas grand bruit et qu'il faut donner privilège à la reprise de ce texte dans un volume paru en 1894. C'est dans ce livre

³ « Même cette forme extrême de l'imparfait narratif, qui en fait l'équivalent du discours indirect, se rencontre au XVII^e siècle. La Fontaine en a usé peut-être plus hardiment que Flaubert », écrivait Thibaudet dans sa « Lettre à M. Marcel Proust » de mars 1920 (2007 : 405). Il s'amenda en 1922 : « En réalité, ma réponse était un peu artificieuse. [...] Proust, qui évidemment ne connaissait pas la *Monatsschrift* d'Heidelberg, a montré le flair d'écrivain le plus heureux en repérant chez Flaubert l'originalité de cette tournure » (1922 : 278).

en effet qu'un des anciens étudiants de Tobler, Theodor Kalepky, devait lire le passage que son maître avait consacré, bien marginalement, à cette sorte de « mélange de discours indirect et direct » dont Zola lui fournissait quelques exemples et dont il esquissait une description, qui n'était pas sans finesse, dans un article dont les enjeux étaient ailleurs.

Or, Kalepky était un ombrageux ; en 1899, toujours dans la *Zeitschrift*, il instruisit à charge. Il mit un soin sourcilleux à attaquer une théorie que Tobler n'avait pas construite, et tout juste ébauchée. L'argumentation de Kalepky avait aussi ses fragilités, dont l'obscurité n'était pas la moindre, mais elle reposait sur une intuition qui, pour n'être plus tenable, n'était pas sans génie : le « mélange » n'en était pas un ; la forme ne devait pas se penser comme l'enfant un peu monstrueux du couple indirect / direct. C'était selon lui tout autre chose : il n'y avait ni délégation, ni transposition de paroles. Les phrases cochées par Tobler en marge de Zola relevaient du narrateur de la fiction et de lui seul, qui se projetait dans son personnage au point de parler comme l'eût fait celui-ci, empruntant les mots de celui-ci, épousant les pensées et les sentiments de celui-ci. En 1900, Tobler contredit son contradicteur, et Kalepky répliqua à la réplique. C'était toujours dans la *Zeitschrift* ; le débat tournait à la querelle ; il s'enlisa. [...]

Références bibliographiques

BALLY Charles (1912), « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-romanische Monatsschrift*, IV/10, p. 549-556 ; IV/11, p. 597-606.

BALLY Charles (1922), « *La Pensée et la langue* », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXIII/2, p. 117-137.

BEHAGHEL Otto (1877), *Über die Entstehung der abhängigen Rede und die Ausbildung der Zeitfolge im Altdeutschen*, Paderborn, Ferdinand Schöningh.

BRUNETIERE Ferdinand (1883), *Le Roman naturaliste*, Paris, Calmann-Lévy.

BRUNOT Ferdinand (1922), *La Pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson.

CLEDAT Léon (1889), *Nouvelle grammaire historique du français*, Paris, Garnier.

CURME George O. (1905), « Independent Form of Indirect Discourse », *A Grammar of the German Language Designed for a Thorough and Practical Study of the Language as Spoken and Written Today*, New York, Macmillan, p. 245-247.

HERDIN Elis (1905), *Studien über Bericht und indirekte Rede im modernen Deutsch*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.

KALEPKY Theodor (1899), « Zur französischen Syntax: VII. Mischung indirekter und direkter Rede (Tobler) oder V.R. VIII. Präsentische oder präteritische Zeitausdrücke? », *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIII/2, p. 491-513.

KALEPKY Theodor (1900), « Zu *Ztschr.* XXIV, p. 130ss », *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIV/2, p. 461-464.

KALEPKY Theodor (1929), « Richtigstellung », *Neophilologus*, XV, p. 80.

LÅFTMAN Emil (1929), « Stellvertretende Darstellung », *Neophilologus*, XIV, p. 161-168.

LEGRAND Éloi (1922) *Stylistique française*, Paris, Gigord.

LERCH Gertraud (1922), « Die uneigentlich direkte Rede », dans Victor Klemperer & Eugen Lerch, dir., *Idealistische Neuphilologie. Festschrift für Karl Vossler*, Heidelberg, Carl Winter, p. 107-119.

LIPS Marguerite (1921), « Le style indirect libre chez Flaubert », *Journal de psychologie*, 18, p. 644-653.

ONIONS Charles T. (1904), *An Advanced English Syntax Based on the Principles and Requirements of the Grammatical Society*, Londres, Swan Sonnenschein.

SPITZER Leo (1928), « Zur Entstehung der sog. *erlebten Rede* », *Germanisch-romanische Monatsschrift*, XVI/7-8, p. 327-332.

THIBAUDET Albert (1922), *Gustave Flaubert*, Paris, Plon.

THIBAUDET Albert (2007), « Lettre à M. Marcel Proust », *Nouvelle Revue française*, 78, 1920, p. 426-441 ; *Réflexions sur la littérature*, Paris, Gallimard, Quarto, p. 397-414.

TOBLER Adolf (1887), « *Pieç'a, guere n'a, peut-être, est-ce que, c'est que, c'est...que* und ähnliches ohne temporale Bestimmtheit », *Zeitschrift für romanische Philologie*, XI, p. 436-441 ; repris dans *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, t. II, Leipzig, Hirzel, 1894, p. 6-14.

TOBLER Adolf (1900), « Mischung indirekter und direkter Rede in der Frage », *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIV/1, p. 130-132.